

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL D'ECOLE**

**Ecole élémentaire Victor Asso**

Bd François Suarez 06340 LA TRINITE

**Téléphone** : 04.93.54.82.07 **Mail** : ecole.0060587f@ac-nice.fr



**DATE : 13/10/15**

**PARTICIPANTS : Début du conseil d'école à 16h30**

**1. Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN) :**

*Monsieur l' Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription Nice 6 (membre de droit excusé)*

*Madame l'Adjointe à l'Education, Madame MALOUX.*

*Mesdames ou Messieurs représentant(e)s élus des Parents d'Elèves FIPE : Mme MEYNARD, Mme RAZAFINDRALAMBO, M. RIGUET, Mme GIANNINI, Mme AUMOND, Mme KHELIFI, M. RAZAFINDRALAMBO*

*L'équipe pédagogique au complet : Mme ROSSI, Mme JUVENELLE, M. GUESNIER, Mme METIVIER, Mme LACOTTE, Mme De VITTORI, Mme PASTUREL*

**2. Membres suppléants :**

**Parents d'élèves suppléants** : Mme BAGHDADI, M. ARMENIA, Mme FOULON

**Autres personnes présentes** (membres de la communauté éducative) : Mme CASTAING (SIVOM), M. AUBOUY Directeur des accueils périscolaires, Mme VERGIER (SIVOM) Mme SCHMIDT (Mairie Affaires scolaires), M. PINET (Mairie, DGS)

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du PV du précédent conseil d'école
- 2- Vote du règlement scolaire
- 3- Points sur les effectifs et perspectives pour l'an prochain
- 4- Sécurité du bâtiment
- 5- Achats et travaux
- 6- Attribution des places de parking du bâtiment
- 7- Bilan coopérative et achat
- 8- Calendrier des événements de l'année
- 9- Projets de l'école
- 10- Questions diverses Parents d'élèves et Mairie

## **POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :**

### **1- Approbation du précédent PV à l'unanimité**

- 2- **Le règlement scolaire** est reconduit à l'identique et a été voté à l'unanimité. La charte de la laïcité y sera jointe dans le cahier de liaison.
- 3- **L'école compte 162 élèves**, contre 154 prévus lors du précédent conseil. La moyenne par classe est de 25,7 élèves. L'an prochain l'école aura une montée d'effectif prévue de 38 cp contre 25 départs en 6<sup>ème</sup>. Nous devrions arriver à une moyenne en 2015-2016 de 28 élèves par classe. M. le Directeur s'inquiète de cette montée d'effectif, qui ne prend pas en compte les arrivées dans l'été et les enfants placés en foyer. Une ouverture de classe semble nécessaire.

### **4- Sécurité du bâtiment :**

**Sécurité :** Le directeur a fait part de ses inquiétudes sur la sécurité du bâtiment quant aux intrusions. Le portail d'entrée ne claque toujours pas et l'école n'a pas de possibilité visuelle de savoir s'il est fermé. Le portail de la cour arrière est toujours fermé par un simple cadenas et la servitude de passage à l'arrière du bâtiment n'est fermée que par un portail bas. Enfin, le parking sous terrain permet l'accès au bâtiment par le biais du sous-sol. Demande a été faite par l'école de pouvoir fermer plus efficacement ces différents accès. Un diagnostic doit être mené pour évaluer les besoins. Le directeur souhaite que la porte qui permet la jonction entre le parking et le bâtiment scolaire soit fermée par une serrure.

Depuis le début de l'année des personnes extérieures au bâtiment qui ont pénétré à l'intérieur sans prévenir le directeur. La mairie a pu indiquer qu'une communication sera faite aux Services techniques pour ne plus que cela arrive. Le directeur a tenu à dire que le problème ne venait pas des services, qui préviennent de leur venue mais de personnes extérieures (experts, EDF...) qui rentrent par les différents points d'accès du bâtiment.

A la demande du directeur, les joints du sas de sécurité incendie vont être changés car troués.

### **5- Travaux et achats :**

**Pédagogie :** L'installation Wi-Fi doit être revue pour pouvoir utiliser le matériel informatique. Cela sera fait prochainement. Les bornes doivent pouvoir être coupées quand elles ne sont pas utilisées, conformément à la législation.

Au niveau des affichages des installations vont être faites afin de pouvoir exposer les travaux des élèves sans abîmer les murs, déjà fortement dégradés.

**Salle polyvalente :** La salle polyvalente, qui accueille les élèves de la garderie et de l'étude surveillée, est inondée par de l'eau sale à chaque grosse intempérie. Dans l'attente de la résolution du problème d'étanchéité du bâtiment, une solution provisoire apparaît souhaitable pour l'équipe enseignante afin que les élèves puissent être accueillis dans de bonnes conditions.

- 6- **Attribution des places de parking du bâtiment:** L'équipe enseignante regrette fortement le manque de concertation qui a conduit durant l'été la mairie à supprimer les places de parking pour les enseignant-e-s qui avaient été attribuées à l'ouverture de l'école. Ne subsiste qu'une seule place pour l'ensemble des collègues. Cela pose un souci non seulement en terme pratique avec l'impossibilité de décharger livres et cahiers devant ou à l'intérieur du bâtiment, mais aussi en terme de sécurité pour les voitures. L'équipe a pu constater qu'une vingtaine de places sont pourtant toujours libres au sein du parking. La mairie a pu indiquer au conseil que celles-ci seront réattribuées à d'autres personnels de la mairie si elles n'étaient pas occupées. L'équipe enseignante prend acte de cette décision qui relève de la mairie, mais continue de regretter ce manque de communication.

- 7- **La coopérative scolaire** a eu un surplus de réserve par rapport à l'année précédente. Le bénéfice a permis d'ores et déjà d'acheter un mini vidéoprojecteur (500 euros), d'investir dans du matériel de sport et de cour (environ 300 euros). Enfin, le renouvellement de l'affiliation à l'OCCE, a coûté 360

euros. Les achats de vidéoprojecteurs vont continuer afin que chaque classe puisse en bénéficier. Un investissement sera également fait pour le projet d'arts visuels de fin d'année.

#### 8- **Le calendrier des évènements** de l'année a été mis en place :

- La date pour la fête de fin d'année a été fixée au vendredi 24 juin (date de repli le 17)
- A chaque période aura lieu la vente de gâteau pour les classes. Première date le jeudi 5 novembre pour la classe de CM1 de Mme LACOTTE. Ces ventes permettent d'organiser des sorties scolaires ou d'acheter du matériel pour les classes.
- Une exposition aura lieu en fin d'année au sein de l'école afin de continuer la frise des plaques peintes de la cour de récréation.

#### 9- **Projets de l'école**

L'école compte poursuivre son travail sur la parentalité : réunion de rencontre GS en fin d'année, classes ouvertes pour certaines classes, réunion sur l'apprentissage de la lecture *etc.*

Un travail va également être fait sur la citoyenneté, avec la mise en place de délégués de classe.

L'école a également pour projet de continuer la frise d'arts visuels située en haut de la cour.

#### 10- **Question diverses :**

Parents :

**Organisation de l'étude :** L'étude est assurée par M. Olivier CRISTINI, responsable du périscolaire à l'école des Chênes Verts. Il est actuellement remplacé en raison de son arrêt. Le recrutement se fait au niveau Bac, Bac+2 si possible. Les élèves sont dans la salle polyvalente où ils font leurs devoirs entre 16h45 et 17h30. Priorité est donnée à la lecture pour les CP.

**Fiche de liaison parents/SIVOM :** Une fiche a été établie, commune à toutes les écoles de la Trinité afin que les parents soient mis au courant d'éventuels conflits entre élèves. En cas de récidives multiples, une exclusion temporaire de la cantine pourra être prononcée. Globalement, le directeur et l'équipe enseignante tient à rendre hommage au travail des animateurs-rices du SIVOM, dans des conditions parfois difficiles en l'absence de remplacement.

**Prise en charge de ventilateurs :** Des achats de ventilateurs sont envisagés par la mairie en raison de la forte température des salles de classes durant les mois les plus chauds.

**Ethylotests dans les cars de la Trinité :** Les cars en sont bien équipés.

**Présence du papy trafic :** Elle est assurée aux différentes heures d'entrée et de sortie. En cas d'absence un remplacement par des ASVP est fait.

**Site de l'école :** Pour les parents il s'agit d'un outil utile et agréable. Il y a le site principal de l'école, et celui par classe pour l'instant pour Mme Juvenelle et M. Guesnier.

**Tablettes iPad :** Elles ne sont toujours peu utilisées en raison de l'absence de Wi-Fi, et du réseau internet trop lent pour supporter la connexion simultanée d'autant de tablettes. De plus l'utilisation des claviers Bluetooth demande une configuration spécifique à chaque iPad. La configuration de ces tablettes par M. le Directeur et Mme Rezzola a pris beaucoup de temps, pour au final une utilisation rendue difficile par l'absence de réseau internet. Ils servent pour taper du texte et prendre des photographies. Il existe la possibilité de les utiliser comme un Tableau Blanc Interactif avec le vidéoprojecteur acheté par le biais la coopérative, mais cela demande encore une fois la réparation du Wi-Fi.

**Anglais à l'école :** Les collègues assurent eux-mêmes l'anglais dans leurs classes. Le niveau A1 a été validé à

plus de 80% l'an dernier ce qui est un très bon score. Mme Meynard a confirmé que le collège trouvait que les élèves de l'école avaient un bon niveau en anglais.

Mairie :

**Information pour les nouveaux parents élus sur les compétences de la Mairie en matière d'éducation :**

Mme Maloux, adjointe à l'éducation, a tenu à rappeler les investissements de la commune en matière d'éducation. 55 euros sont attribués aux écoles pour chaque élève, 100 euros supplémentaires sont donnés par classe pour les commandes, et enfin la mairie attribue 153 euros par coopérative. La mairie a la charge des bâtiments scolaires et en assure les travaux nécessaires. Elle délègue au SIVOM les temps périscolaires.

**RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL :** *(joindre la délibération si nécessaire)*

- Approbation du PV du précédent Conseil d'Ecole
- Point sur les travaux à effectuer et les achats à faire.
- Point sur les événements festifs de fin d'année
- Point sur la coopérative scolaire

Fait à la Trinité, le 17 octobre 2015

Le Président

du Conseil d'Ecole : M GUESNIER

Le Secrétaire

de séance : MEYNARD Annick

Visa de l'Inspecteur de  
l'Education Nationale :

*relecture réalisée par M. Guesnier*

*envoi numérique réalisé le : 21/10/15*